

## Compte-rendu de la présentation du site internet « J'accroche » et de la conférence « Des projets pour l'accrochage scolaire, en Europe et en Belgique ».

### Intervenants :

Jean-François Herz (PLS), Gilles Hallez (Solidarité Savoir), Véronique Georis (AMOS asbl), Yannick Ziegler et Bruno Derbaix (Institut de la Sainte Famille d'Helmet), Béatrice Meerseman (SOS Jeunes) et René Monet (Rotary Club de Bruxelles).

### 1. Présentation :

Jean-François Herz a tout d'abord remercié l'ISF<sup>1</sup> pour son aide logistique et sa participation au projet, ainsi que René Monet, membre du Rotary Club, pour son soutien. Il a ensuite introduit le projet par quelques mots. Le décrochage scolaire est un problème à cause multiples ; mais aussi à solutions multiples. De nombreux associations, pouvoirs publics, écoles sont actives pour lutter contre ce phénomène. L'objectif premier du site « J'accroche » est de promouvoir la communication, les liens, l'échange de bonnes pratiques entre les acteurs concernés. Le site s'adresse donc aux différents acteurs impliqués par la problématique du décrochage scolaire : les jeunes, les parents et les professionnels.

René Monet, membre du Rotary Club Bruxelles, a présenté l'origine du projet et de la constitution d'un réseau de partenaires. Le Rotary Club, acteur de la lutte contre le décrochage scolaire depuis de nombreuses années, a vite réalisé la nécessité de créer un centre unique d'informations et de créer des synergies entre les actions isolées en matière de lutte contre le décrochage scolaire. Le projet, réparti sur 3 ans de travail, s'est divisé en quatre points :

1. L'organisation d'un séminaire PLS, qui fut un lieu de rencontre et d'échange.

---

<sup>1</sup> ISF : Institut Sainte Famille.

2. La parution d'un cahier reprenant les actes du séminaire augmentés de nouvelles contributions (5 000 exemplaires publiés et distribués).
3. L'organisation d'un concours pour la création d'une affiche et d'une brochure. Durant la réalisation de la brochure, l'idée d'un site internet est née.

Ce site est géré en collaboration par trois acteurs différents : SOS Jeunes, Solidarité Savoir qui sont tout deux des acteurs de terrain, et PLS, organe de réflexion et d'études.

Le site a été transformé afin de répondre plus efficacement et de manière plus interactive aux questions des acteurs que la première version. Ce site n'est pas un projet définitif. En effet, les gestionnaires attendent des acteurs un échange, ainsi le site pourra être mis à jour, enrichi des pratiques de chacun. Le site sera un support pour tous les acteurs souhaitant lutter contre le décrochage scolaire, enrichi des différents prismes développés par les acteurs de terrain. Ce site vise donc à développer un réseau. La philosophie du site est participative. PLS attend donc la motivation et l'investissement des acteurs. Le premier temps du projet est consacré à la diffusion d'informations, une fois le réseau établi, un second temps, accompagné d'une réflexion se mettra en place. L'information fera place à des rencontres réelles articulées autour de thématiques. Le premier objectif reste de vaincre l'isolement des initiatives de lutte contre le décrochage scolaire. Ce site doit permettre de lutter contre l'image négative associée au décrochage scolaire en lui rendant un aspect positif au travers des initiatives qui fonctionnent.

Gilles Hallez (Solidarité Savoir), partenaire du projet, insiste sur le développement d'un réseau sur le décrochage. Bien que le projet ait d'abord été accueilli avec scepticisme dans un premier temps, sa mise en pratique a permis de mettre en commun des projets dont l'efficacité a été prouvée, et de les appliquer, par exemple, dans plusieurs écoles.

Véronique Georis a travaillé en partenariat avec le CEFA sur le Conseil de citoyenneté et l'organisation de programme de cours destiné aux élèves en décrochage scolaire. Elle souligne l'intérêt du site qui constitue, pour les acteurs professionnels, une riche base de données en vue de comprendre comment les jeunes vivent le décrochage.

Le seul critère retenu pour la sélection des projets est celui de la mise en pratique. Tous les projets sont les bienvenus, à condition que ceux-ci

traitent du décrochage scolaire. Les organisateurs comptent sur le bon sens des acteurs participants.

Ce séminaire a mis en avant une problématique rencontrée par de nombreux acteurs professionnels : celle de la diffusion de l'information, tant au niveau des connaissances que des bonnes pratiques. Il est très difficile d'entrer en contact avec les parents et les jeunes. Atteindre facilement le public cible constitue donc le défi de demain pour les organisateurs du séminaire. Internet représente un bon support à la diffusion d'informations, en complément de la publication d'affiche ou de brochure (éditée par le Rotary Club). Une intervention dans le public a noté qu'un lieu propice à la rencontre avec les parents était l'école, puisqu'au moment de l'inscription, tous les parents sont réunis. De plus, il serait à ce moment-là également possible de sensibiliser les professeurs.

Pascal Rigot, membre du cabinet de la Ministre Huytebroeck (Ministre en charge de l'aide à la jeunesse) a assuré le soutien du cabinet dans les initiatives visant à lutter contre le décrochage scolaire. Il a rappelé qu'au niveau de l'aide à la jeunesse, de nombreux défis sont à affronter, et que le cabinet était disposé à soutenir les actions allant dans ce sens.

## 2. Présentation des projets

### a) L'école démocratique

Bruno Derbaix, coordinateur du projet citoyenneté à l'ISF d'Helmet nous a présenté en quelques mots le projet mis en place dans l'école. L'ISF accueille 530 élèves de 30 nationalités différentes. Cette école est fondée sur des valeurs de respect, de confiance, d'accueil, de sens du service et de sens de l'effort. En poursuivant le travail des sœurs fondatrices, l'école entend offrir aux populations défavorisées un enseignement de qualité. Le projet défendu à l'ISF est celui de l'école démocratique. Au départ, le projet avait pour objectif de répondre à la montée d'une « soft » violence. Une question a été posée à toute l'école au sein des classes : « Comment vivre en commun ? ». Chaque classe a répondu à la question, les réponses étant mises en commun ont conduit à l'obtention d'une loi commune. Cette loi a été diffusée dans l'école, et son annonce a été fêtée lors de la « Fête du Forum ». La loi est ensuite gérée en interne. Un Conseil de citoyenneté a été élu, constitué à 50% de représentants d'élèves, et à 50% de professeurs, il se réunit hebdomadairement. En cas de problème dans l'application de la loi, celui-ci est pris en charge par le Conseil. Le Conseil encourage également les initiatives des étudiants et prend en charge la gestion des

nouveaux élèves. Le Conseil de citoyenneté a permis de mettre en place un espace de démocratie, de participation citoyenne, dans lequel chacun est l'égal de l'autre et peut parler en son nom pour l'école. Ce projet a également permis de rencontrer la temporalité des élèves, et pas uniquement leurs intérêts.

Le Conseil de citoyenneté a également rencontré quelques difficultés.

Le Conseil favorise l'application de punition alternative au système de punition traditionnel. Les punitions sont ainsi pensées sous la forme de « punition-réparation ». La punition est accompagnée d'une réflexion sur les actions de l'élève, et d'une réparation. La réparation peut être proposée par l'élève puni ou les membres du Conseil. Un élève qui fait peur ou brutalise les autres devra, en plus de sa punition, accomplir une réparation, dire bonjour à tous les élèves le matin par exemple. Le projet est dans sa deuxième année. Après chaque année, une auto-évaluation est effectuée par l'équipe. Le corps professoral n'est malheureusement pas aussi homogène qu'il pourrait l'être sur le Conseil et son efficacité. Certains professeurs voient leur mode traditionnel de réprimande remis en question. D'autres, afin de compenser l'« adoucissement » des punitions au travers du Conseil durcissent les leurs, ce qui remet en cause la cohérence du projet au sein même de l'école.

#### b) Collaboration CEA/AMOS :

Les jeunes de 15 à 17 ans qui ont quitté le circuit traditionnel de l'enseignement, de type temps plein, se voient dirigés vers une éducation/formation, une formation à l'apprentissage. Ces jeunes sont souvent dans des situations socio-familiales difficiles, et font face à des problèmes de choix et de confiance en eux. Afin de servir d'intermédiaire entre le circuit traditionnel et les centres de formations, un centre intermédiaire a été créé sur le site d'un centre d'apprentissage bruxellois. Ce centre propose un module de 6 mois afin d'orienter les jeunes. Ils sont présents en formation à mi-temps, le reste du temps étant consacré au stage. Au terme du module, les jeunes ont très souvent précisé leur projet professionnel pour la rentrée suivante. Le centre est attentif à l'accueil du jeune et de sa famille, qui ont souvent une attitude très négative par rapport à l'école. Dans un premier temps, un travail individuel s'organise, suivi dans un deuxième temps d'un travail collectif, avec les élèves du module (environ 15). L'élève est ensuite amené à travailler sur sa capacité à

faire des choix. Un travail en deux temps est effectué : sur le jeune en amont, sur sa famille en aval.

Au travers du module, les jeunes ont trouvé un espace de bien-être dans une structure qui reste scolaire. Un espace où apprendre à grandir et gérer les conflits, et à repérer les situations critiques. Les élèves acquièrent de nouveaux repères, ancrés dans l'expérience pratique cette fois.

Le projet n'est bien sûr pas une réussite totale, mais un an après la première session, la plupart des élèves savaient comment ne pas retomber dans les mauvais engrenages, les scénarios catastrophes.

